

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 3 DECEMRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 3 décembre, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Xavier PROUTEAU : maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29-11-2019.

Etaient présents : Xavier PROUTEAU, Laurent PREAULT, André BEAUGENDRE, Séverine BOURGET, Carole ROCHETEAU, Jérôme QUINT, Valérie JOLLY, Emmanuel VALOT, Elodie COUTAND, Bruno GUILLET et Dominique LEFRANC-QUEFFURUS.

Patrice BAERT et Laëtitia CHATRY étaient absents et excusés

Emmanuel VALOT a été élu secrétaire de séance.

Le P.V. du 05-11-2019 a été approuvé à l'unanimité.

Documentation remise dans les chemises aux conseillers : néant

Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations

N°	Adresse du bien	parcelles	Nature du bien	superficie
2019-27	2 impasse des Démeries	AB 168	Maison d'habitation	706 m ²
2019-28	8 rue du Petit Fief	AC 126	Maison d'habitation	434 m ²
2019-29	17 rue du Moulin	AC 146	Maison d'habitation	1 037 m ²
2019-30	7 impasse des Démeries	AB 198	Terrain constructible	497 m ²
2019-31	10 rue des Pressoirs	AE 77-78-79	Maison d'habitation	181 m ²

- devis de l'association « Acemus » pour l'entretien paysager 2020 intervention sur 10 semaines par an à raison de 2 jours par semaine : 11 760 €
- trois devis du garage « Galip'auto » pour l'entretien du kangoo (pompe à eau + distribution + réparation clé) : 698.09 € T.T.C.
- contrat d'entretien avec la société « Climat Vendée » pour la climatisation-chauffage à la bibliothèque : 324 € T.T.C. par an

DELIBERATIONS PRISES

1. Travaux en régie

Nature des travaux	Articles comptables (dépenses d'investissement)	montant	inventaire	Article 722-042 (recettes de fonctionnement)
Aménagement paysager du cimetière	2128	1 613.58 €	2019-11	
Création de parterres	2128	1 764.43 €	2019-12	
Pose d'écluse rue du Moulin	2152	917.97 €	2019-13	

Installation d'un faux grenier au locatif 3	2135	1 474.22 €	2019-14	
Confection de panneaux électoraux	2158	512.11 €	2019-15	
TOTAUX		6 282.31 €		6 282.31 €

2. Virement de crédit et écritures comptables pour le projet de réalisation de trois locatifs pour les aînés

Par délibération du 05-11-2019, le conseil municipal a voté une assistance à Maitrise d'ouvrage de 5 460 € T.T.C. pour la réalisation de 3 locatifs en faveur des « aînés » sur l'îlot A du lotissement « Les Rouillères ». Pour que cette décision s'inscrive dans les restes à réaliser 2020, il faut faire une décision modificative pour créer l'opération 23 article 2313.

Le conseil municipal, après conseil avisé de madame la trésorière, décide les décisions modificatives suivantes :

Budget communal : virement de crédit (D.M.2)

Dépense investissement : article 21578 : -5 460 €

Dépense investissement : article 2313 opération 23 : + 5 460 €

Budget communal (D.M. 3)

Dépenses de fonctionnement 6745 : - 46 011

023 : 54 010

Recette Fonctionnement : 74121 : + 7 999

Dépense investissement : 2113 : 54 010

021 : 54 010

Budget lotissement (D.M. 1)

Recette fonctionnement : article 7015 : 46 011

Recette fonctionnement : article 774 : - 46 011

3. Choix d'un organisme financier pour contracter deux emprunts

Après consultation de différentes banques, le conseil municipal a décidé de contracter les deux emprunts suivants au Crédit Agricole de Vendée :

- montant : 400 000 € pour le financement de trois locatifs pour les aînés
- pour une durée de 15 ans
- périodicité trimestrielle,
- amortissement amortissements constants
- taux fixe : 0.59 %
- frais de dossier : 350 €

- un prêt relais d'un montant de 500 000 € en attente de percevoir les subventions et le Fonds de Compensation de la T.V.A. pour la construction de la salle polyvalente

- pour une durée de 2 ans
- périodicité trimestrielle
- amortissement in fine du capital
- taux fixe : 0.39 % + index euribor 3 mois
- frais de dossier : 400 €

INFORMATIONS DIVERSES

- visite de Vendée tri le vendredi 31-01-2020 à 18h
- point sur les invitations vœux du maire et organisation de la cérémonie du samedi 11 janvier 2020 à 16h
- fermeture mairie le mercredi 18-12-2019 et le jeudi 23 janvier au matin (pour formation et réunion)
- éclairage public sentier des vignes : 4 270 € au lieu de 4 637 € (convention signée le 26-04-2019)
- les travaux de passage à Gué à la Birochère et à Douin vont se faire à compter d'août 2020
- Proposition d'achat d'un fauteuil roulant pour transporter les élèves blessés de l'école à la cantine : finalement les familles doivent fournir le fauteuil car il est en principe proposé dans le suivi médical
- notification de l'arrêt du P.L.U.I. daté du 18-11-2019 (intégralité du dossier en version dématérialisée : https://frama.link/arret_pluih_ccvb)

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS ET REUNIONS A VENIR

1. Compte-rendu des commissions et autres réunions

- * commission voirie et bâtiments : réunion fixée le samedi 11/01/2019 à 9h
 - l'installation d'abribus dans les villages
 - les tarifs de la nouvelle salle polyvalente et point sur les dépenses de fonctionnement
 - choix de l'éclairage public avec 2 variantes :
 - a. lanterne TECEO : 19 731 €
 - b. lanterne ZELDA : 18 349 €
- * commission des affaires sociales le mercredi 6-11-2019 à 18h30 : compte-rendu du goûter des aînés

2. Invitations et réunions à venir

- * lundi 9 décembre à 18h30 aux Lucs sur Boulogne : redevance incitative CCVB
- * proposition de visite de chantier de la nouvelle salle polyvalente le mardi 17/12 à 11h pour tous les conseillers municipaux.

Prochaine réunion du conseil municipal le mercredi 15 janvier 2020

Séance levée à 22h05

Le maire : Xavier PROUTEAU



